



Charbonnier les Mines

BULLETIN MUNICIPAL n°76

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Conseil municipal a voté en avril le budget pour l'année en cours. L'exercice précédent nous a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 131 446 € ce qui est un très bon résultat dans le contexte économique actuel.

Ces résultats nous permettent de maintenir nos projets d'investissements pour l'année 2024 comme mentionnés dans ce bulletin. A noter que tous les réseaux secs de la médiathèque au nord de l'avenue de la République seront enfin enfouis cette année.

La 1ère phase des travaux d'aménagement de bourg du quartier Montagnat a commencé cette année par le remplacement des conduites d'eau potable. L'appel d'offre pour les travaux d'assainissement de compétence Agglo Pays d'Issoire et d'aménagements routier et urbain de compétence communale sera lancé dans quelques jours, les entreprises seront retenues dans le courant de l'été.

Cette année, les festivités autour de notre fête nationale se dérouleront en deux temps. Les nombreux bénévoles et associations qui composent « Charbo fait son show » organiseront la 3ème édition de course à savon et le 14 juillet, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice seront offerts par la Mairie.

Enfin, nous vous proposons de répondre à la consultation sur les zones d'accélération pour le Développement de la production d'Energies renouvelables (ZAE nR). Vous trouverez les propositions faites par la Mairie dans ce bulletin.

Les membres du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été 2024

Le Maire
P. BERTHELOT

Agenda 2024

(Sous réserve d'un possible oubli et de modifications de dernière minute)

- | | |
|--|---|
| 14/15/16 juin : Fête patronale - société de chasse | 14 juillet : Retransmission de la finale de l'Euro - Foot |
| 23 juin : Randonnée pour les restos du cœur - CMJ | 27 juillet : Concours triplète mixte - pétanque |
| 29 juin : Fête de l'école | 15 septembre : Vide grenier - Comité des fêtes |
| 29 juin : Tournoi de foot du « p'tit mat » - Foot | 12 octobre : Bal folk - Amitiés loisirs |
| 13 juillet : Course de caisse à savon - marché - repas | 27 octobre : Loto - Amitiés loisirs |
| - Charbo fait son show | 17 novembre : Marché de Noël - Comité des fêtes |
| 14 juillet : Défilé aux lampions, feux d'artifice-mairie | |

14 juillet

L'animation Charbo fait son show se déroulant le 13 juillet (voir en dernière page le programme de la journée), voici le programme du 14 juillet 2024 :

- A 11h00, départ devant la Mairie pour le Traditionnel défilé du 14 juillet avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts et apéritif
- A 21h30, distribution des lampions devant la salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux,
- 23h00, rendez-vous Chemin de Bellevue pour assister aux Feux d'Artifice tirés par les artificiers bénévoles de notre commune

ComMaVille : une nouvelle façon de communiquer et de s'informer

Afin de diffuser des informations sur notre Commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application **ComMaVille**. C'est entièrement gratuit.

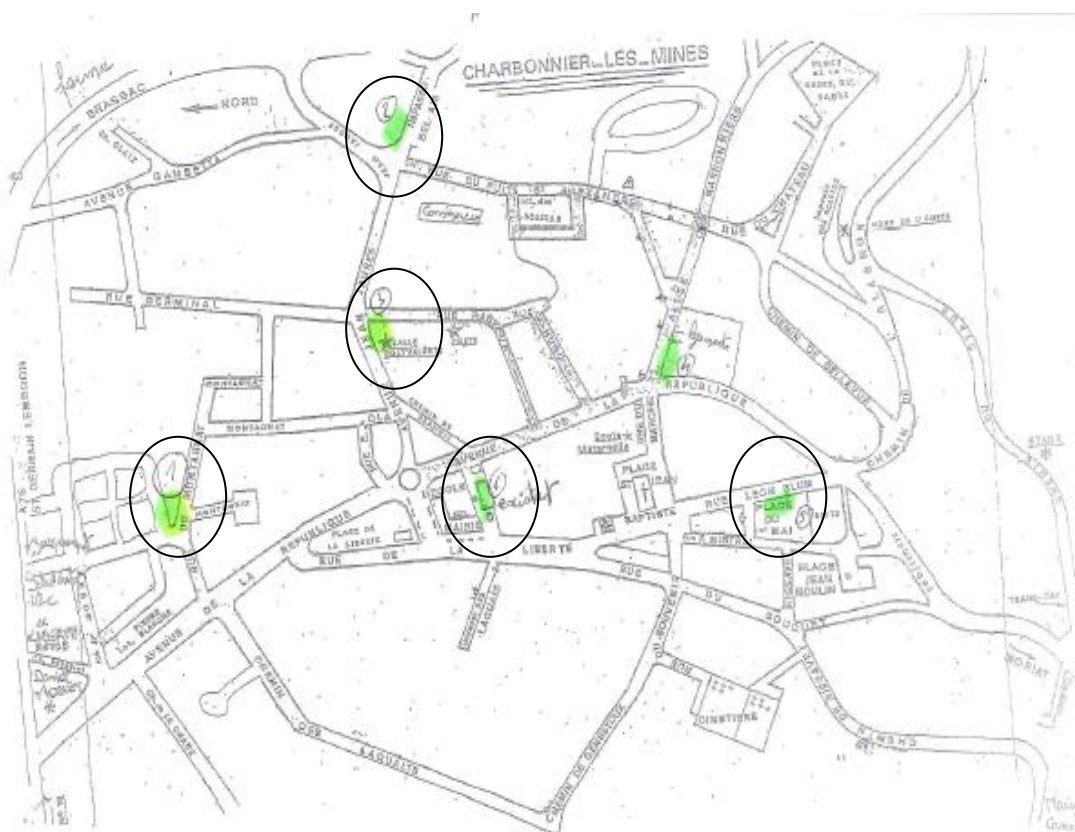
Elle permet de diffuser en temps réel des informations à destination des administrés, d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'intempéries, de signaler des événements culturels ou festifs.



INFO SICTOM Issoire-Brioude

Rappel : Obligation de tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} Janvier 2024

Info importante : 5 nouveaux composteurs collectifs ont été installés sur la commune suivant le plan suivant



Actuellement, le SICTOM Issoire-Brioude distribue gratuitement les composteurs individuels. Pour cela, adressez-vous au SICTOM Issoire-Brioude : ☎ 04-71-50-32-92

Cantine

Rappel :

Nous rappelons que l'inscription à la cantine doit se faire en mairie **IMPERATIVEMENT** le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date. Toute réclamation concernant les repas est à faire en mairie.

CMJ

Le nouveau logo du CMJ



Depuis maintenant 6 mois notre nouveau CMJ est à pied d'œuvre, ils ont travaillé à la création d'un logo CMJ (voir ci-contre) grâce à l'aide de Mr Béquart Fabien : merci à lui pour son travail et son aide précieuse. Ils ont pu réaliser ce projet, chaque enfant ayant dessiné son propre logo, le logo final est un mélange des idées de chacun d'entre eux, bravo à eux pour leur investissement.

Il nous servira pour les différents courriers que nous aurons à faire, demande d'autorisation, de visite, etc.

Conjointement à ce travail, ils ont travaillé sur une demande des restos du cœur d'Auzat-La Combelle qui ont souhaité travailler avec notre CMJ (action déjà réalisée sur un des 1^{er} CMJ il y a une dizaine d'années) pour faire une randonnée

en leur faveur.

Cette action « **une rando pour les restos** » se réalisera

Le dimanche 23 juin à partir de 8h30

3 parcours au choix vous seront proposés : 6km, 9 km et 13 km En espérant vous retrouver nombreux pour cet événement, **on compte sur vous.**

Les enfants ont fait la traditionnelle plantation de fleurs le mardi 28 mai.

Notre CMJ a été mis à l'honneur lors de la commémoration de la catastrophe du 20 mai 1952 par l'association « la lumière du mineur » en leur demandant de déposer la gerbe de l'association sur la stèle commémorant la catastrophe. Merci à l'association « La lumière du mineur » pour cette initiative.

Le dimanche 2 juin, ce fut pour eux une journée de visite en compagnie du CMJ de Brassac les Mines, ils ont eu accès à la caserne des pompiers de Brassac les Mines, avec une démonstration de secours routier (découpe d'une voiture) suivi d'un barbecue au chevalement de Bayard. Après le repas, ils ont visité le musée de la mine.

Les prochaines actions porteront sur l'étude d'une mini ferme, analyser les avantages et les contraintes de ce projet qui sera un travail de longue haleine. Une autre action se fera avant, avec un challenge proposé aux habitants du village sur la période de Noël. Les modalités du jeu vous seront communiquées ultérieurement.

Besson Nicolas



Dépôt de gerbe



Plantation des fleurs

INFOS MAIRIE

INFO DE DERNIERE MINUTE

Le recensement de la population de Charbonnier les Mines se déroulera du jeudi 16 Janvier 2025 au samedi 15 Février 2025.

Il est très important pour la Commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre et sa prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat au budget communal.

Si des personnes sont intéressées pour effectuer la mission de collecteur, prière de bien vouloir se faire connaître dans les meilleurs délais en mairie.

Aussi, nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Sachez que ceux-ci vous proposeront en priorité de répondre par internet, moyen plus efficace, plus simple et plus rapide.

DON DU SANG



L'établissement français du Sang vient de nous faire savoir que, compte tenu de la faible fréquentation, lors du dernier don du sang à Charbonnier les Mines, celui-ci sera supprimé dès cette année.

Si vous souhaitez donner votre sang, 2 collectes annuelles sont organisées sur les communes voisines de Brassac les Mines, de Saint Germain Lembron, de Vergongheon, et 3 sur la Commune de Sainte Florine.

RETRAITE

Du nouveau pour les retraites complémentaires du secteur Privé : Les points Agirc-Arrco 2023 sont accessibles :

C'est le moment d'estimer sa retraite !

Les salariés du privé peuvent consulter le montant des points Retraite Agirc-Arrco qu'ils ont acquis en 2023 sur leur relevé de points dans leur espace personnel Agirc-Arrco. Ce document détaille les points obtenus depuis leur premier emploi salarié. Sur leur relevé de carrière figurent également les droits attribués par l'ensemble des régimes Retraite auxquels ils ont pu cotiser (Assurance retraite, Ircantec, CNRACL...).

En quelques clics, les salariés ou anciens salariés peuvent ainsi estimer le montant de leur future retraite et déterminer leur âge de départ à la retraite.

ETAT CIVIL 2023

Un oubli s'est glissé dans le bulletin municipal de Décembre 2023.

DECES 2023

Nelly Annie KELLENS , décédée le 26 mai 2023 à Issoire (Puy De Dôme)

Nous prions M. PONCHELET de bien vouloir nous excuser pour cet oubli.

Zones d'accélération pour le Développement de la production d'Énergies renouvelables (ZAE nR)

De quoi parle-t-on ?

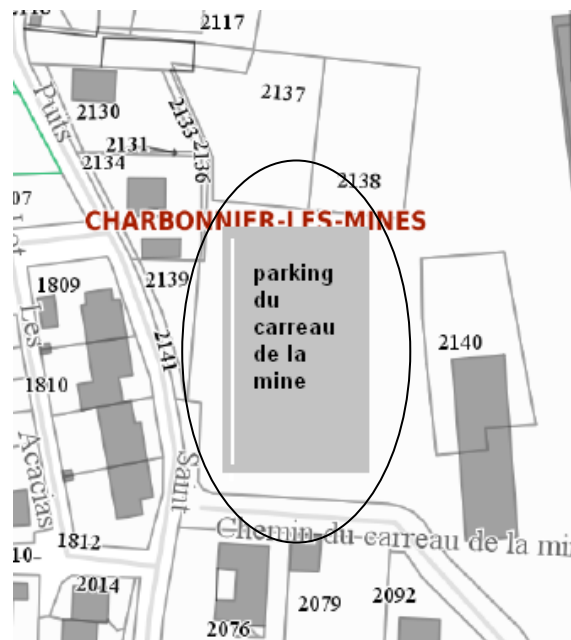
L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables oblige les communes à définir des Zones d'Accélération pour le Développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR). Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, éolien, biogaz, etc...)

A l'intérieur de ces zones, les projets pourront bénéficier d'avantages afin de faciliter leur implantation. Ces zones seront arrêtées par délibération du conseil municipal après la concertation du public.

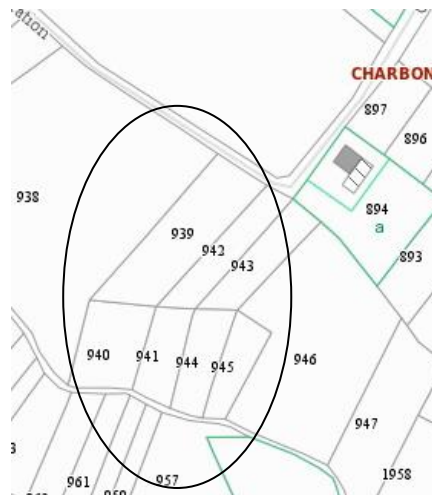
Quelle ZAE nR sur le territoire de la Commune de Charbonnier les Mines ?

Nous vous proposons trois zones susceptibles d'accueillir des équipements types ombrière ou panneau photovoltaïque :

- 1- Le parking du carreau de la mine :



- 2- L'ancienne décharge (parcelles A940, A941, A942, A943, A944, A945, A946) située Chemin de Rissavet :



3- La parcelle ZC55 au stade des Cannes :



Les modalités de concertation

La loi dite « APER » indique que les modalités de concertation sont définies librement par les collectivités.

La Commune de Charbonnier les Mines a décidé de conduire cette concertation publique sur le projet d'élaboration des ZAEnR sur une durée d'un mois entre le 17 juin 2024 à 09h00 et le 16 Juillet 2024 à 16h00.

Pendant cette période, le dossier de concertation pourra être consulté :

- En mairie de Charbonnier les Mines aux heures d'ouverture au public.
- Sur le bulletin municipal de Juin 2024.

Pendant la période de concertation, les observations et propositions relatives aux projets pourront être transmises :

- Par voie courriel : mairie.charbonnier63340@orange.fr
- Par courrier postal : mairie de charbonnier les Mines, 3 Rue de la liberté 63340 Charbonnier les Mines ou déposés en mairie.

Les observations et propositions reçues après la date de clôture de la concertation ne pourront pas être prises en considération.

POINT SUR LES TRAVAUX

Plusieurs investissements ont été programmés par la commission des travaux cette année :

- L'aménagement d'un parking, avenue de la République mis en œuvre par les entreprises COLAS et SERVANET.
- L'aménagement paysager sur le carreau de la mine, la taille des haies du cimetière et du stade réalisés par l'entreprise SERVANET.
- Une campagne de signalisation verticale et panneaux directionnels sera mise en place cette année.
- L'achat de chaises pour la salle du Conseil municipal et de tables pour la salle polyvalente ainsi que du matériel portatif et du matériel pour l'entretien des espaces verts pour les agents de voirie.
- La mise en conformité électrique d'un appartement communal sera faite par l'entreprise ZANETTI COURTINE.
- Un DPE (Diagnostic Performance Énergétique) sur l'ensemble des logements de la commune est programmé pour l'année 2024.
- Enfin, les entreprises seront retenues cet été par passation d'un groupement de commande avec l'Agglo Pays d'Issoire pour les travaux d'aménagement de bourg du quartier Montagnat. Ces travaux d'aménagement de bourg sont programmés en 3 phases.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2024 : Des indicateurs à la hausse

La **saison 2022** a été une **année très tendue** en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le **nombre de nids découverts a explosé** (augmentation de **+93%** par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2023 nous incite à la plus grande vigilance pour 2024.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

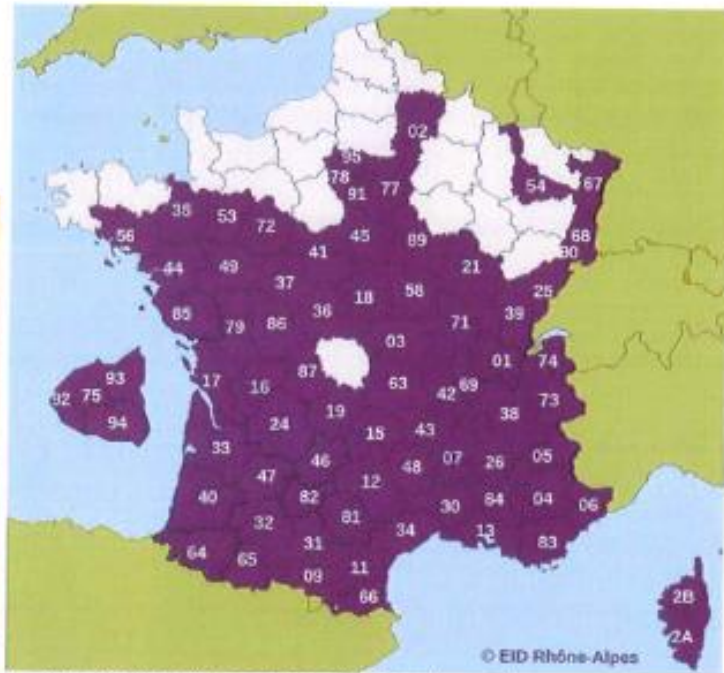


Attention aux moustiques tigre

Surveillance entomologique du moustique tigre

Surveillance par piège pondoir : Mode opératoire en Auvergne Rhône-Alpes

Le moustique *Aedes albopictus* a été identifié en 2004 pour la première fois en France métropolitaine, dans le sud-est des Alpes-Maritimes vers Menton.



Il est présent maintenant sur 74 départements.

Le moustique *Aedes albopictus*

Aedes albopictus (ou « moustique tigre ») est un nuisant agressif envers l'homme, qui pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

Le moustique « tigre » *Aedes albopictus* est originaire d'Asie du sud-est. Les gîtes naturels de ponte de ce moustique sont les creux de bambous. Son adaptation aux gîtes artificiels tels que les soucoupes, les jardinières, les réserves d'eau et surtout les pneus a considérablement augmenté ses capacités de progression de territoires. Fort de cette adaptation, le commerce international de pneus a permis à cette espèce de traverser les 5 continents réalisant ainsi, des « bonds » de plusieurs milliers de kilomètres en seulement une vingtaine d'années.

Aedes albopictus est, en régions tropicales et subtropicales, vecteur de maladies tel que la dengue et le chikungunya et le Zika. Même si le risque est moindre en région tempérée les cas groupés de chikungunya ou de dengue observés depuis quelques années dans le Sud de la France montre que le risque de transmission de ces maladies en métropole n'est pas négligeable.



Etablissement Public de lutte contre les Moustiques et de Gestion des Zones Humides

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans
un cendrier** (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation**
et **prévoir un
extincteur** à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
**dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant
le 112, le 18 ou le 114**
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



**Rester informé de
la situation** et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

Chèque Energie (Gaz, Chaleur, Electricité)

Le chèque énergie est une aide financière destinée à aider à payer les factures d'énergie (électricité, gaz, bois, etc...).

Attention, le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas encaissable auprès d'une banque. Il est attribué sous conditions de ressources.

Pour déterminer votre droit au chèque énergie, il faut vérifier :

- La composition du foyer
- Le montant du revenu fiscal de référence (RFR) sur l'avis d'imposition ou de non-imposition.
- Si en divisant le revenu fiscal de référence par le nombre de personnes au foyer, le résultat doit être inférieur à 11 000 €.

Le montant du chèque est de 48 € au minimum et 277 € au maximum.

Pour savoir si vous avez droit au chèque énergie, et à quel montant : aller sur

<https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R59559>

Aucune démarche n'est à faire. En effet, l'administration fiscale se charge de fixer la liste des personnes remplissant les conditions.

Le chèque énergie est envoyé par courrier une fois par an au domicile dès le mois d'avril.

ENREGISTREMENT DES ARMES

Système d'information sur les armes (S.I.A.)

Les armes sont classées en 4 catégories en fonction de leur dangerosité : arme à feu de poing (revolver, pistolet), pour le tir sportif, arme à feu d'épaule (fusil, carabine), pour la chasse.

Les règles d'achat, de port, de transport et de détention varient selon la catégorie A, B, C ou D.

Il est interdit d'acquérir ou de détenir les armes de catégories A (certaines armes ainsi que le matériel de guerre).

Les armes de catégorie B (armes à feu de poing, armes à feu d'épaule) sont soumis à autorisation, donnée par la Préfecture pour 5 ans. Ces armes ainsi que les munitions doivent être conservées dans un coffre-fort ou une pièce forte avec porte blindée.

Les armes de catégorie C (armes à feu d'épaule à répétition manuelle ou semi-automatique, etc...) doivent faire l'objet d'une déclaration sur le Système d'Information sur les Armes (SIA).

Elles doivent être conservées démontées.

INFOS DU C.C.A.S.

Repas des Anciens

Nous nous sommes retrouvés autour d'un repas le 14 janvier 2024 à la salle polyvalente où Floriane a revisité le répertoire connu de nos anciens. Nous avons passé une très bonne journée avec la visite des jeunes du CMJ pour déguster la galette. Petit bémol, nous perdons d'année en année des personnes à ce repas et la majorité préfère le colis et certains même ne souhaitent rien recevoir.

Nous allons entamer une réflexion sur les années à venir par rapport à cette manifestation.

Prenez bien soin de vous et soyez prudents. Les membres du CCAS reste à votre disposition en cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Les urgences, c'est pas une évidence !

Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé. Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>



FAITES VOUS DEPANNER

PAS ARNAQUER

Portes claquées ? Eviers bouchés ? Panne d'électricité ?

Quelques conseils pratiques :

- Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les boîtes aux lettres ou chez les commerçants, n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence et d'artisans fiables.
- Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches ou dans votre environnement local.
- N'acceptez jamais de réparations au motif que votre assurance les prendra en charge.
- Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit, que vous aurez à signer pour accord.



- Prenez le temps de mettre en concurrence les professionnels ou artisans.
- N'acceptez que les travaux d'urgence. Les travaux supplémentaires peuvent être effectués plus tard. Prenez le temps de réfléchir.
- Si le devis est trop élevé, ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un nouveau prestataire.
- Sachez que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation proposée.
Ex : vous faites appel à un professionnel pour un évier bouché. L'urgence consiste à déboucher l'évier, pas à le remplacer.
- Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme « défectueuses ».
- Ne laissez pas les clés à votre réparateur, en cas d'absence, déposez les clés chez une personne de confiance.
- Portes claquées à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse !
- En cas de problème, si vous ne parvenez à vous entendre à l'amiable avec le professionnel, faites appel aux tribunaux civils pour obtenir réparation. Vérifiez si votre contrat d'assurance « habitation » ne propose par un conseil juridique gratuit.
- Pour vous renseigner sur vos droits, consultez
 - ReponseConso via signal.conso.gouv.fr
 - Téléphone : 0809540550
 - Par courrier : DGCCRF RéponseConso BP 34935 Montpellier Cedex

Vous pouvez également demander conseil à une association de consommateurs ou à l'antenne de l'ADIL de Clermont Ferrand.

Enfin si vous estimez avoir été victime d'une escroquerie et/ou avec agressions physiques ou verbale, n'hésitez à déposer plainte auprès des services de gendarmerie.

RPI LES PETITS MINEURS

L'année scolaire s'achève et nous vous convions à notre fête de l'école qui se déroulera le samedi 29 juin 2024 à 9h30 dans la cour de l'école.

Grâce à la coopérative scolaire, nous avons pu, cette année encore, faire profiter nos élèves d'un certain nombre d'activités tel que le spectacle de Noël, les animations USEP (sport), la défi lecture pour la classe de TPS/PS/MS.

Nous espérons que le temps sera de la partie pour notre sortie scolaire qui se déroulera le 21 juin avec la visite de la grotte de pierre de Volvic et une visite ludique et pédagogique du volcan de Lemptégy.

L'année scolaire se termine donc mais nous sommes déjà en train de préparer la rentrée prochaine. Dans le cadre de notre projet d'école, l'équipe enseignante, souhaite monter un projet pédagogique sur le thème de la mine, projet qui sera proposé à l'ensemble des élèves de l'école en 2025/2026. Afin de monter ce projet, nous recherchons tous documents, témoignages voire objets sur ce thème. Vous pourrez contacter l'équipe enseignante dès le mois de septembre 2024 si vous souhaitez apporter votre contribution. Merci d'avance.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

L'équipe enseignante

MEDIATHEQUE



Vous avez envie de culture, d'éclectisme et de nouvelles découvertes ? Alors n'hésitez plus, venez à la médiathèque, nous serons ravis de vous accueillir !

Si vous êtes amateurs de lecture en tout genre, la médiathèque de votre village est faite pour vous ! Vous y trouverez, des nouveautés dans tous les styles (**roman, polar, BD, mangas, cuisine, livres de terroir et régional**).

Le tout sous différents formats, livres de poche, large vision, livres audios etc. Profitez-en également, pour nous faire part de vos envies en matière de lecture, car nous avons la possibilité, de réserver des livres directement sur le catalogue de la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme.

De plus nous continuons d'étoffer notre propre fonds, en faisant régulièrement de nouvelles acquisitions.

Depuis l'année dernière, vous avez la possibilité d'accéder, à la bibliothèque numérique, de la médiathèque départementale. Pour cela rien de plus simple, il suffit de venir vous inscrire auprès des bénévoles qui se feront une joie de vous expliquer la marche à suivre.

C'est avec grand plaisir, que nous accueillons les élèves de l'école dans nos locaux, chaque enfant repart ainsi avec des livres, ce ne sont pas moins d'une centaine d'ouvrages qui leur sont distribués tous les 15 jours.

Pour la troisième année consécutive, la médiathèque participera activement à « Charbo fait son show », en proposant une porte ouverte, vous permettant, non seulement de visiter la médiathèque et de participer, aux animations proposées ce jour-là mais aussi de repartir avec des livres, on vous attend nombreux !

L'activité de la médiathèque ne s'arrête jamais et les bénévoles sont toujours là pour vous accueillir, alors n'hésitez plus, venez, à la médiathèque de Charbonnier.

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 10 heures à 11h30

le jeudi de 16 heures à 18 heures

le samedi de 14 heures à 15 heures

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier63340@orange.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr



Infos associations

FETE PATRONALE

Elle aura lieu du vendredi 14 juin au dimanche 16 juin. Manèges et attractions nombreuses vous attendront comme chaque année. La buvette sera tenue par la société de chasse. N'hésitez pas à venir vous amuser et passer un moment festif

CLUB AMITIES ET LOISIRS

L'Assemblée générale a eu lieu le 21/11/2023 devant 85 adhérents et avec 19 procurations.

2 membres du bureau exécutif ont décidé de ne plus se représenter mais restent adhérents : de ce fait, la législation nous a contraint d'avancer cette assemblée générale. Un nouveau conseil d'administration a été formé et validé par la sous-préfecture de Riom.

A ce jour, le club compte 136 adhérents, effectif qui est stable. La cotisation pour 2024 reste inchangée et tous les mardis nous assurons la gratuité du goûter : nous sommes entre 40 et 50 personnes pour la belote, le scrabble, etc ...

Le 13 février, nous avons fêté Mardi gras. Une grosse centaine d'adhérents a dégusté crêpes et beignets à volonté et a partagé quelques parties de cartes. Certains avaient choisi de se déguiser : une belle réussite cette journée



Le 12 mars, 1^{er} concours réservé aux adhérents avec 22 doublettes

Le 23 avril, repas de printemps avec 104 participants. Après un bon couscous royal très copieux, l'orchestre a fait danser les plus courageux.

Le 6 juin, nous nous sommes rendus au Garden Palace au Crest : 58 personnes inscrites



Le club arrêtera ses activités le 25 juin et les reprendra le 3 septembre. Un programme chargé pour le 2^{ème} semestre attend les adhérents.

Une date à retenir : Le 27 octobre loto annuel à la salle polyvalente

L'atelier pour la confection des fleurs pour le Charbo fait son show du 13 juillet fonctionne bien et c'est presque terminé. Bonnes vacances à tous

La présidente, Monique WASIOLEK

COMITE DES FETES

L'idée de faire un vide grenier début mai dans la salle polyvalente a été une réussite : il ne nous manquait que le soleil pour remplir la cour. A renouveler l'année prochaine.

Nous participerons comme tous les ans à Charbo fait son show où nous vous attendons nombreux.

Nous vous proposons notre traditionnel vide grenier le dimanche 15 septembre 2024. Inscription obligatoire auprès de Véronique Blanc ou Corinne Lointier au 06.48.81.58.54. Tarif : 1 euro le mètre linéaire



On se retrouve à la rentrée. Bonnes vacances à tous !

L'équipe du comité des fêtes

AMICALE LAIQUE

A la rentrée, les cours de gym proposés par l'Amicale laïque reprendront les mardis à la salle des fêtes : voici le programme

→ Pour les seniors, de 10h20 à 11h20 avec échauffement, renforcement musculaire, stretching, atelier équilibre, atelier mémoire où chacun fait ce qu'il peut et à son rythme.

→ Pour les adultes, de 20h à 21h, échauffement, gymnastique d'entretien et stretching, le tout dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à venir essayer ! Le premier cours est gratuit et sans engagement.

Le 12 octobre, nous organisons un bal folk avec le groupe Les Orteils Agités.

Les musiciens proposent des musiques d'Auvergne, du Limousin ou d'ailleurs avec Patrice RIX, à l'accordéon diatonique ou à la vielle et Pascal GEOFFREY, violon, guitare, voix... Ils sont accompagnés de David GIRODOT qui vous fera découvrir ou redécouvrir pas de danse et chorégraphies de nos régions.
Bal accessible à tous puisque David sera là pour vous guider.



Un repas aligot/saucisse pourra être dégusté sur place.

Toute l'équipe de l'Amicale laïque vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Audrey

FOOTBALL-CLUB

Chers supporters,

Tout d'abord un retour sur la saison qui vient de s'achever début juin : après un exercice précédent très difficile et ponctué par une relégation en 5^{ème} division, les dirigeants et les joueurs avaient à cœur de redorer le blason. Ils avaient donc comme but de jouer le haut de tableau et de viser la remontée immédiate. Objectif pour le moment en partie atteint car même si le club termine son championnat à la 2^{ème} place à seulement 1 point du leader et avec la meilleure défense de la poule, la montée en 4^{ème} division ne sera validée qu'en prenant compte des résultats de tout le département et du jeu des différentes montées et descentes dans toutes les divisions : c'est actuellement en phase de calcul par les instances. Réponse attendue très prochainement, nous vous tiendrons au courant sur la page facebook du club (FC Charbonnier les Mines). Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes investies de près ou de loin, ainsi qu'aux nombreux supporters présents à domicile ou à l'extérieur et qui ont contribué à l'obtention de ces bons résultats.

Un mot maintenant pour vous signaler que le club organise le samedi 29 juin à partir de 9h au stade des cannes à Charbonnier son tournoi annuel en souvenir de notre ami « P'tit Mat ». 6 équipes seront présentes toute la journée pour passer un agréable moment autour du ballon rond.

A noter qu'un dépôt de gerbe aura lieu le vendredi 28 juin à 18h au départ du Genestou.

Enfin, nous vous invitons à venir regarder la retransmission de la finale de l'EURO 2024 le 14 juillet à la salle polyvalente, qui précédera la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

L'ensemble du FCC vous souhaite de passer un bel été, vous rappelle que nouveaux joueurs ou bénévoles sont les bienvenus et vous donne rendez-vous la saison prochaine sur ou au bord du terrain.

Le FCC

CHARBO FAIT SON SHOW

SAMEDI 13 JUILLET 2024

La troisième édition de « Charbo fait son show » se déroulera le samedi 13 juillet prochain.

Depuis plusieurs mois de nombreux bénévoles s'affaire dans l'organisation de cette journée festive pour faire de l'édition 2024 une nouvelle réussite.

Victime de son succès, le grand marché artisanal regroupera cette année plus de 40 exposants sur un espace agrandi, et sera toujours animé d'un snack, de buvettes, et d'une structure gonflable géante « Happy Jump » pour les enfants. De nombreuses animations jaloneront cette journée, dont le point d'orgue sera encore la course de caisses à savon qui se déroulera l'après-midi, précédée du défilé de vélos fleuris de nos enfants.

Le jury de la course s'attardera cette année sur les performances esthétiques et festives plus que sur le chrono, avec de nombreux lots pour chaque participant.



Une exposition de véhicules anciens et sportifs sera également présentée près du marché artisanal.

D'autres animations sont en cours de préparation pour que cette édition 2024 soit encore plus festive.

Nos cuisiniers innovent eux aussi cette année en vous proposant une truffade géante, qui sera servie dans la cour de l'école pour clôturer cette journée.

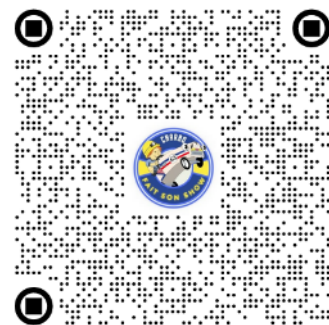
INFOS PRATIQUES :

- La demande d'inscription pour la course de caisses à savon et/ou vélos fleuris s'effectue par courriel à l'adresse contact@charbo-fait-son-show.fr.
- L'inscription à la truffade géante s'effectue en ligne en flashant le QR code ci-dessous, ou lors des permanences tenues par le bureau de l'association
 - le 15 juin de 16 h à 19 h (fête du village, place de la République)
 - le 22 juin de 10 h à 12h (cabane place de la République).

Flashez ce code pour vous inscrire au repas →

Sinon, ouvrez l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/charbo-fait-son-show/evenements/repas-geant-du-13-juillet-2024-truffade>



- Pour toute information complémentaire ou pour ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe organisatrice de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Nicolas Besson au 06 67 08 72 03 ou Patrick Chion au 06 40 40 45 11, ou faire un courriel à l'adresse contact@charbo-fait-son-show.fr.